Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 39/1948 (1948)

Vorwort

Autor: Jaccard, Louis

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PRÉFACE

« Etudes pédagogiques » *tel est le titre principal que portera désormais l'Annuaire de l'instruction publique en Suisse créé en 1910 par la Conférence romande des Directeurs de l'instruction publique.*

Le souci de rendre le volume plus attrayant et plus pratique par une disposition nouvelle des termes indiquant la matière qu'il contient, impliquait celui de la teinte à donner à sa couverture : celle-ci, bleu-ciel pendant une trentaine d'années, rouge-brique depuis 1940, prend aujourd'hui un ton vieil-or d'un effet qui, nous l'espérons, sera du goût de nos lecteurs. Mais ces changements ne concernent que l'aspect extérieur de l'ouvrage. Ils ne modifient en rien les grandes lignes du programme assigné à cette publication dès ses débuts en 1910, soit de présenter des études d'ordre pédagogique et psychologique répondant aux préoccupations et besoins du moment, et d'insérer, dans ses pages, des chroniques renseignant sur les initiatives et activités diverses des institutions scolaires de notre pays.

QU'APPORTE L'ÉDITION DE 1948 ?

C'est tout d'abord, sous le titre Evolution de la mémoire, *une étude dont la valeur et l'intérêt ne sauraient échapper à quiconque se soucie de l'organisation mentale de l'enfant. M.* André Rey, *professeur à l'Institut des Sciences de l'Education annexé à l'Université de Genève, présente en 27 pages la matière des exposés qu'il fit en octobre 1947, à Lausanne, devant les participants aux cours de perfectionnement du corps enseignant vaudois. Il traite en premier lieu la façon dont se manifestent les comportements mnésiques, la conservation de l'expérience passée et les amnésies expérimentales, puis consacre la fin de son travail à la nature, aux conditions et aux formes primitives de la mémoire. Une telle*

étude, bien qu'assez abstraite, retient l'attention et permet au lecteur de constater combien la complexité des mécanismes que comporte le jeu de la mémoire est éloignée de la seule « faculté-réservoir » que d'aucuns, de façon simpliste, croient devoir encore assimiler à la mémoire.

Dans un exposé d'une vingtaine de pages ayant pour titre L'école à la campagne au service de la vie, *Mlle Dr L. Dupraz, professeur à l'Université de Fribourg, caractérise de façon vivante et vibrante la philosophie pédagogique de Mgr Dévaud telle que la révèlent ses nombreux écrits et ouvrages relatifs aux problèmes de l'éducation, notamment celui qu'il a publié en 1935 « La pédagogie du cours supérieur » et l'ouvrage correspondant au précédent, paru en 1941, mais adapté au monde scolaire féminin. Mgr Dévaud a défini lui-même comme suit son dessein : « Cette pédagogie s'inscrit dans un triangle dont les angles de base seraient le lieu géographique, avec sa nature et ses gens, disons : le milieu villageois d'un côté, le travail paysan de l'autre, et l'angle du sommet, l'inspiration chrétienne ».*

Le problème de l'éducation civique, *actuel en tout temps, et qui plus d'une fois trouva place dans l'Annuaire, est repris et mis au point par M.* Marcel Chantrens, *instituteur à Montreux. Premier expert aux examens pédagogiques des recrues de Vaud, Genève et Bas-Valais, l'auteur qui, depuis longtemps, a mené campagne contre les examens et procédés scolaires faisant un appel abusif à la mémorisation seule, saisit l'occasion de cette étude pour opposer une fois de plus l'éducation du futur citoyen à l'instruction civique purement formelle et livresque. Après avoir signalé combien insuffisante est la préparation de la jeunesse au point de vue de la culture du sens démocratique et de l'esprit civique, M. Chantrens s'en prend au formalisme d'un enseignement incapable de faire vibrer le cœur, l'âme et l'entendement de ceux auxquels il s'adresse. Il proclame le devoir incombant à l'école de réagir contre une insuffisance si grave pour l'avenir même du pays. Tout en rappelant les efforts déployés ici et là dans les cantons romands pour donner à l'enseignement civique un caractère nettement éducatif, il insiste sur la responsabilité incombant non seulement à*

l'école primaire, mais encore à l'enseignement secondaire et supérieur, dans la formation civique et nationale de la jeunesse scolaire et postscolaire. Le travail se termine par l'indication de quelques moyens propres à rendre l'enseignement civique intéressant et capable d'éveiller chez le futur citoyen la curiosité puis le désir de prendre part lui aussi aux initiatives et affaires d'intérêt public.

En cette année où nous avons célébré le centenaire de la Constitution *qui donna sa forme actuelle à notre Etat fédératif, et qui, par l'accord qu'elle établit entre les Confédérés, assura la paix intérieure durable, il nous paraît indiqué de rappeler brièvement ce que l'école suisse doit aux régimes qui ont précédé et suivi l'année 1848. C'est ce qu'a bien voulu faire M.* Henri Grandjean, *en historien averti et personnalité des mieux placées dans la hiérarchie scolaire pour connaître les rapports existants ou à créer entre la Confédération et les cantons en matière d'instruction publique.*

L'examen des dispositions constitutionnelles et des lois d'application citées dans cette étude permet de constater le judicieux équilibre que l'Etat fédératif a su créer entre les cantons et la Confédération, et grâce auquel, dans le domaine scolaire, notamment, les œuvres d'éducation et de culture ont pris un merveilleux essor dans les cantons.

A propos du travail en équipes, *c'est le titre d'une étude actuelle et tonique due à la plume de M.* G. Chevallaz, *le distingué directeur des Ecoles normales de Lausanne. Se tenant sur la réserve à l'égard de certaines techniques et prétentions de l'éducation nouvelle, l'auteur affirme sa foi dans l'œuvre de l'éducateur, homme de cœur, enthousiaste, bienveillant, dévoué. Il croit à l'efficacité de l'action exercée par un maître aux procédés personnels éprouvés, qui sait puiser dans les courants nouveaux les éléments compatibles avec son tempérament guidé par une vue saine de toutes choses.*

En lieu et place de la chronique scolaire de la Suisse allemande, notre éminent correspondant des bords de la Limmat, M. Edouard Blaser, *a rédigé cette année-ci un travail remarquable sur* l'enseignement des langues nationales dans les écoles primaires suisses.

D'une lecture aisée, les lignes de M. Blaser permettent à chacun d'avoir une idée assez nette de la part faite dans les écoles suisses à l'enseignement d'une seconde langue nationale. Est-il besoin de relever l'importance et l'intérêt que revêt cette question dans le cadre même de nos préoccupations nationales ? L'Annuaire, soucieux de contribuer à toute initiative ayant pour effet le maintien de la bonne entente, de la compréhension réciproque entre les divers groupements linguistiques de notre pays, a accueilli cette étude avec empressement et reconnaissance.

Ainsi que nous venons de le voir dans l'exposé de M. Blaser, l'étude de la langue française après la langue maternelle occupe une place d'honneur dans les programmes des écoles primaires et secondaires de la Suisse alémanique et du Tessin. Quelques pages d'un vif intérêt relatent dans ce volume les expériences faites au cours de ces dernières années par M. le professeur P. Patocchi *dans son* enseignement de la langue et de la littérature françaises à l'Ecole cantonale de commerce de Bellinzone. *A la lecture de ces lignes, on est charmé par la fraîcheur, l'originalité des entretiens entre le maître et ses élèves et par le sens pédagogique profondément humain qui anime cet éducateur.*

Telles sont, brièvement résumées et commentées, les matières contenues dans les deux premières parties de ce volume. A ces études, les unes de portée générale, d'autres de caractère plus strictement didactique et pédagogique, s'ajoutent, selon l'habitude, les renseignements sur l'activité de la Conférence romande des Chefs des Départements de l'instruction publique *et les* Chroniques scolaires, *reflétant de façon particulièrement prenante les divers aspects de la vie intense qui anime les institutions scolaires de notre pays. Ce sont enfin les* données bibliographiques *que M.* G. Chevallaz *établit chaque année avec un soin, une autorité reconnus et appréciés depuis longtemps.*

Puisse cette édition de l'Annuaire, sous son nouvel aspect, trouver bon accueil auprès de nos lecteurs, et marquer une étape favorable au succès et au progrès des institutions et œuvres qui, dans notre pays, se consacrent à l'éducation de la jeunesse.

L. Jd.